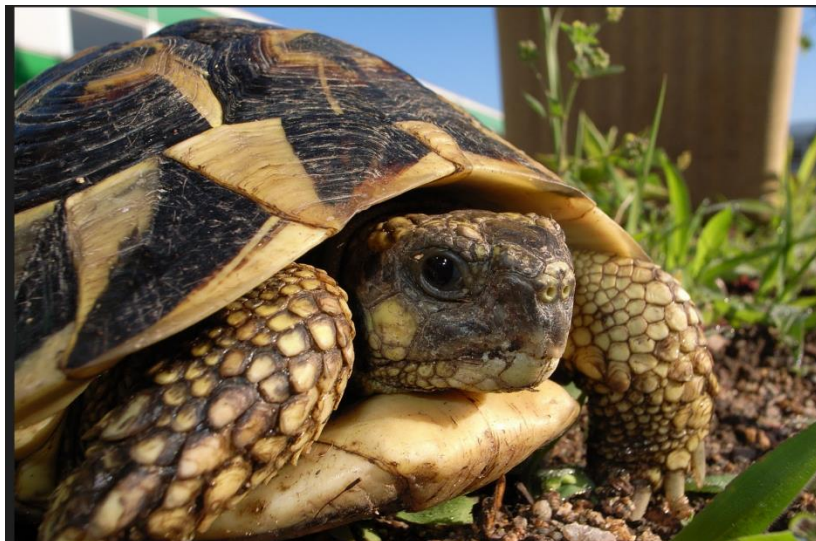


## SYNTHESE DU RAPPORT D'ANALYSE DES RISQUES DE CORRUPTION DANS LA GESTION DES TORTUES RADIEES



**Lieu :** Régions Androy et Anosy

**Cibles :** Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable Androy et Anosy

**Période de l'atelier d'analyse :** 13 et 14 avril 2021

**Responsable de l'analyse :** Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO)

**Date d'édition du rapport :** Mai 2021

## LISTE DES ACRONYMES

<b>AF</b>	Agent Forestier
<b>BIANCO</b>	Bureau Indépendant Anti- Corruption
<b>CEF</b>	Cantonement de l'Environnement et des Forêts
<b>CITES</b>	Convention on International Trade of Endangered Species of Wild Fauna and Flora [Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction ou Convention de Washington]
<b>CTD</b>	Collectivité Territoriale Décentralisée
<b>COAP</b>	COde de gestion des Aires Protégées
<b>DA</b>	Donneur d'Alerte
<b>DREDD</b>	Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable
<b>DULC</b>	Direction de l'Unité de Lutte Contre la Corruption
<b>FDS</b>	Force de Défense et de Sécurité
<b>GAP</b>	Gestionnaire des Aires Protégées
<b>GCF</b>	Gestion Coordonnée des Frontières
<b>GN</b>	Gendarmerie Nationale
<b>LCC</b>	Lutte Contre la Corruption
<b>OPJ</b>	Officier de Police Judiciaire
<b>PRA</b>	Plateforme des Réseaux d'Acteurs
<b>PNUD GOUDMADA</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement - Appui à la Gouvernance Démocratique à Madagascar
<b>SDE</b>	Service Déconcentré de l'Etat
<b>SDS</b>	Standard De Service
<b>MEDD</b>	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>STAC</b>	Structure Anti-Corruption
<b>TPI</b>	Tribunal de Première Instance
<b>T-P-R-I</b>	Transparence – Participation – Redevabilité – Intégrité
<b>TSA</b>	Turtle Survival Alliance
<b>UICN</b>	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
<b>UN PBF</b>	Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix
<b>VOI</b>	Vondron'Olona Ifotony

## I. CONTEXTE

### *i-A propos de la gestion des tortues radiées*

Malgré les efforts de sensibilisation pour la protection et la préservation des tortues endémiques de Madagascar, l'attrait des trafiquants pour celles-ci ne cesse de s'amplifier. Sa petite taille et le dessin en motif d'araignée sur sa carapace font de la tortue radiée un animal de compagnie très apprécié sur le marché international. Sa viande aussi reste très prisée pour certaine tribu de Madagascar et serait même qualifiée comme un met de prestige. Les chiffres indiqués à chaque saisie effectuée par les responsables au niveau des frontières du pays sont alarmants. D'après les statistiques du Turtle *Survival Alliance* (TSA) entre 2019 jusqu'en Avril 2021, 25 992 tortues radiées ont été saisies et rapatriées.

L'*Astrochelys radiata*, communément appelé tortue radiée, catégorisée dans la liste rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) est considérée comme étant une « espèce en danger critique d'extinction ». Située en Annexe I de la Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et de flore Sauvages menacées d'extinction (CITES) signée par Madagascar en 1975, sa commercialisation est formellement interdite<sup>1</sup>. Le décret n° 2006 – 097 du 31 Janvier 2006 fixe les modalités d'application de la loi sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages.

Il n'est plus à démontrer que la pratique de la corruption est un des facteurs qui confortent le réseau de trafic illicite des espèces endémiques. Le MEDD, chargé de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat en matière d'Environnement et du Développement Durable d'après le Décret n°2020-206 du 26 février 2020 fixant les attributions de son Ministre, en collaboration avec la Direction Territoriale du BIANCO Toliara, avec l'appui financier de PNUD GOUDMADA dans le cadre du projet « UN PBF », vise à neutraliser les différents points d'entrée de la corruption liée au trafic illicite des tortues radiées dans les Régions Androy et Anosy. Ainsi, une analyse des risques de corruption dans la gestion des tortues radiées a eu lieu dans ces deux Régions.

Diligenté par l'équipe de la Direction Territoriale du BIANCO Toliara, l'exercice de cette cartographie des risques de corruption, a été conduit dans le cadre d'un atelier auquel ont participé des représentants des acteurs concernés par la lutte contre le trafic illicite des tortues radiées. Cet atelier avait pour but ultime d'impliquer et de responsabiliser toutes les parties prenantes dans l'identification des risques de corruption liés au trafic illicite des tortues radiées et la proposition des mesures préventives adéquates afin de réduire substantiellement lesdits risques.

### *ii- A propos de la méthodologie Anti-Corruption Works (ACW)*

La méthode utilisée pour la réalisation de cet atelier d'analyse de risques de corruption a été la méthode participative, et ce, afin d'impliquer tous les acteurs clés. Il s'agit de l'« Anti-Corruption WORKS » permettant un repérage très participatif des différents risques de corruption auxquels chaque étape du processus à analyser est confrontée. Cette nouvelle méthode de détection de risques est basée sur la formule 4-2-4 : analyse à 4 étapes, en 2 jours et axée sur les 4 piliers (Transparence - Participation

---

<sup>1</sup> CITES, Alerte n°51, Juin 2019 portant sur le Commerce illégal de tortues terrestres et de tortues d'eau douce

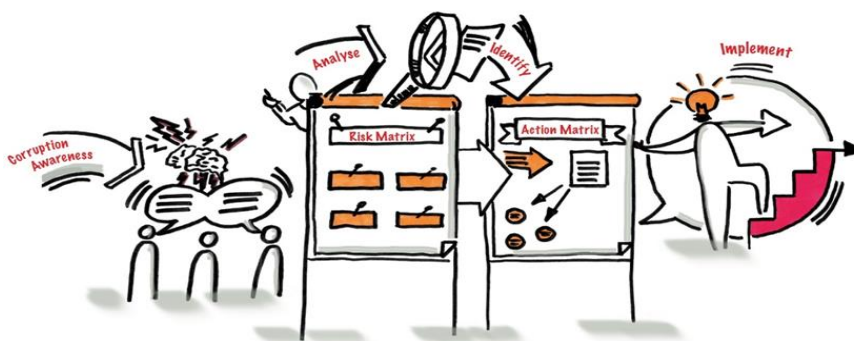
redevabilité et l'intégrité). Brièvement, le paragraphe, qui suit, a pour but de fournir aux lecteurs un guide leur permettant de mieux comprendre l'approche à adopter.

Primo, l'étape consiste en une sensibilisation de l'assistance sur la corruption. Le modérateur de l'atelier utilise des outils de brise-glace afin de débloquer les participants dont certains se trouvaient visiblement dans une situation d'angoisse et d'insécurité en abordant en groupe le thème de la corruption. Une fois que l'ambiance est propice aux échanges constructifs et objectifs, l'accent a été mis sur les points ci-après qui composent cette première étape de l'approche : les différentes définitions de la corruption, les nombreux visages de la corruption, les effets négatifs de la corruption notamment sur l'Administration, les populations marginalisées et le secteur privé.

Secundo, l'étape qui suit s'est focalisée à une analyse de risques de corruption pour chaque étape du processus définis préalablement ainsi que la priorisation de ces risques. Les participants de l'atelier ont été partagés en cinq groupes afin d'établir un tableau d'analyse à plusieurs volets : l'objectif du processus, les principales étapes du processus, les risques de corruption par étape, la description des risques de corruption par étape, les causes des risques de corruption par étape, les effets négatifs des risques de corruption par étape, la sévérité des risques de corruption par étape et la sphère d'influence des participants dans chaque étape.

Tertio, l'identification des mesures anti-corruption concrètes pour les risques prioritaires constitue la suite logique de l'étape précédente. Le modérateur a orienté les participants à dresser une carte d'acteurs et à catégoriser les mesures préventives de corruption par rapport aux quatre piliers de l'anti-corruption selon la méthode anti-corruption (la transparence, la participation, la redevabilité et l'intégrité).

Enfin, une fois les mesures identifiées, les participants ont été emmenés à l'étape de la planification, dans le temps et dans l'espace, de la mise en œuvre des mesures préventives identifiées. Ils se sont concertés sur la programmation des activités et des sous-activités prioritaires, la période de mise en œuvre, les ressources nécessaires et les responsables de mise en œuvre des activités.



## II. RISQUES IDENTIFIES

L'analyse des risques de corruption dans la gestion des tortues radiées, basée sur la méthode AC-WORKS a permis d'obtenir la cartographie suivante :

### Légende :

#### 1° Sévérité :

- P : Probabilité que ce risque se produise selon l'avis des participants : 1 = peu probable / rare ; 2 = assez probable / arrive de temps en temps ; 3 = très probable
- I : Impact par rapport à l'atteinte de l'objectif du processus, dans le cas où le risque se produit, selon l'avis des participants : 1 = impact mineur ; 2 = impact moyen / à ne pas négliger ; 3 = impact majeur / sévère
- S : Sévérité de l'impact :  $S = P \times I$   
Si  $S \leq 3$  □ impact peu sévère ; si  $4 \leq S \leq 6$  □ impact assez sévère ; si  $6 < S \leq 9$  □ impact très sévère

#### 2° Sphère d'influence des participants :

Un paramètre qui permettra, plus tard, de prioriser les actions anti-corruption. En effet, le fait de disposer d'une influence directe sur une étape du processus permet d'entamer les mesures anti-corruption.

Notation à utiliser : 0 = aucune influence, + = influence indirecte, ++ = influence directe.

Si l'influence sur une étape du processus est égale à zéro, il faudrait se passer de cette étape et se concentrer sur les étapes où il y a plus d'influence.

#### 3° Formule de Klitgaard : + si existant et – si inexistant

M : Monopole

P : Pouvoir Discrétionnaire

R : Redevabilité

I : Intégrité

Etapes du trafic illicite	Risques de corruption	Descriptions des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité S=P*I
		Qui	Quoi	Pourquoi		
<p><b>1. Collecte illicite / Braconnage / Chasse non autorisée des tortues au niveau des Fokontany où vivent ces derniers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption active</li> <li>- Corruption passive</li> <li>- Trafic d'influence</li> <li>- Abus de fonction</li> <li>- Cadeaux illicites</li> <li>- Favoritisme</li> <li>- Concussion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteurs/ braconniers</li> <li>- Habitants du fokontany</li> <li>- VOI</li> <li>- DREDD</li> <li>- Responsable au niveau de la Commune</li> <li>- Agents forestiers</li> <li>- Elus locaux</li> <li>- Personnel du CEF</li> <li>- Personnel des aires protégées</li> <li>- GN</li> <li>- PN</li> <li>- TPI</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les braconniers pourraient soudoyer les Agents Forestiers ou les VOI pour pouvoir procéder à la collecte ou vice-versa.</li> <li>- Certaines autorités pourraient menacer les responsables locaux (Agent Forestier, membre du Fokontany, OSC, VOI, ...) pour laisser libre la collecte.</li> <li>- Les braconniers ou chasseurs appréhendés pourraient retrouver leur liberté après que les FDS ou le personnel du tribunal ont reçus des pots-de-vin ou après intervention de leur commanditaire.</li> <li>- Les trafiquants pourraient profiter de la méconnaissance des villageois ou communautés de base des textes en vigueur pour les inciter au braconnage.</li> <li>- Les responsables (GAP, Service CEF, Commune, Fokontany,...) locaux pourraient rester inactifs face à la migration massive de la population des communes environnantes (Fotadrevo,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible motivation des responsables locaux par rapport aux tâches qui leurs incombent pour la préservation des ressources naturelles ;</li> <li>- Indifférence totale de certains fokontany (Antandroy et Mahafaly) par rapport aux menaces subies par les tortues pour cause de tabous entraînant leur mépris pour celles-ci ;</li> <li>- Méconnaissance des textes en vigueur (loi sur la LCC et l'environnement) par la population locale, les responsables locaux (fokontany) ;</li> <li>- Perméabilité du système de gardiennage classique d'AP ;</li> <li>- Manque de contrôle des aires protégées ;</li> <li>- Appât de gain facile ;</li> <li>- Complicité des responsables avec les braconniers ;</li> <li>- Non-respect du Dina ;</li> <li>- Forte pression des marchés locaux due à la consommation de viande et d'œufs de tortues ;</li> <li>- Forte demande du Marché de tortues en Asie compte tenu de l'interdiction citée dans la convention CITES ;</li> </ul>	<p>Réserves/richesses naturelles de Madagascar amenuisées</p>	<p><b>9</b></p>

Etapes du trafic illicite	Risques de corruption	Descriptions des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité S=P*I
		Qui	Quoi	Pourquoi		
			Lazarivo, Anavoha) vers les zones d'habitation des tortues en vue d'une exploitation massive.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non application de sanctions exemplaires pour les braconniers appréhendés ;</li> <li>- Manque de communication et de liaison entre les responsables et les organes de répression au niveau national et régional ;</li> <li>- Lacune au niveau de la compréhension, de l'application de la CITES ;</li> <li>- Culture d'impunité</li> <li>- Peur des représailles ;</li> <li>- Vulnérabilité des communautés de base les rendant favorables à leur implication dans les réseaux de collecte et de braconnage.</li> </ul>		
<b>2. Transports illicites des tortues passants par les frontières du Fokontany, Communes, District, Région pour rejoindre les villes pour les vendre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Corruption active</li> <li>- Corruption passive</li> <li>- Abus de fonction</li> <li>- Trafic d'influence</li> <li>- Cadeaux illicites</li> <li>- Concussion</li> <li>- Favoritisme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecteurs/braconniers</li> <li>- VOI</li> <li>- DREDD</li> <li>- Patrons/transporteurs</li> <li>- Consommateurs</li> <li>- Exportateurs</li> <li>- Douanes</li> <li>- PN</li> <li>- GN</li> <li>- Opérateurs/Touristes</li> <li>- PAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les fouilles menées par les responsables tant au niveau des Fokontany, Commune, District, Région, Douane... pourraient être sélectives. Celles-ci pourraient dépendre en général de leur relation ou complicité avec les transporteurs.</li> <li>- La circulation pourrait être libre en échange de pots-de-vin.</li> <li>- Certains responsables pourraient préférer entrer en complicité avec les</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Méconnaissance des lois et textes en vigueur (COAP, Loi forestière, GELOSE, GCF, ...) ;</li> <li>- Multiplication de points de sorties : Ivato, et nouveaux aéroports internationaux : Toliary, Fort-Dauphin, Toamasina, Nosy Be, Antsiranana ;</li> <li>- Vaste zone d'accès/sortie peu contrôlée au niveau marin ;</li> <li>- Implication des VOI, voire des agents de contrôles eux-mêmes, dans le réseau de braconnage ;</li> </ul>	Réserves/richesses naturelles de Madagascar amenuisées	<b>9</b>

Etapas du trafic illicite	Risques de corruption	Descriptions des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité S=P*I
		Qui	Quoi	Pourquoi		
localement (trafic à petite échelle) ou les frontières nationales pour les commerces illicites à l'international (trafic à grande échelle)		Acteurs aéroportuaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>trafiquants pour gagner facilement de l'argent.</li> <li>Les trafiquants pourraient profiter de la méconnaissance des transporteurs des textes en vigueur pour les impliquer dans un circuit illégal.</li> <li>Certains hauts responsables pourraient abuser de leur position pour outrepasser les textes en vigueur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Complicité des responsables et des malfaiteurs dans le trafic illicite ;</li> <li>Libre circulation dans d'autres régions que la région Androy (Trajet 1 : Départ de la région Androy, vers Farafangana et destination au port, Trajet 2 : Départ d'Androy et passage à Toliara, Trajet 3 : Androy et Anosy) ;</li> <li>Insuffisance de moyen pour le contrôle (transport en pirogue de tortue pour des livraisons qui se font en haute mer) ;</li> <li>Faible motivation pour la protection des tortues ;</li> <li>Lacune au niveau de la compréhension et de l'application de la CITES.</li> </ul>		
3. Détention illégale/ Domestication, Commerce illicite (local ou international)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abus de fonction</li> <li>Trafic d'influence</li> <li>Favoritisme</li> <li>Corruption active</li> <li>Corruption passive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Opérateurs touristiques / économiques</li> <li>MEDD</li> <li>DREDD</li> <li>CITES</li> <li>OG</li> <li>GN/ PN / AF</li> <li>Douanes</li> <li>Tribunaux</li> <li>Ménages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les braconniers / trafiquants pourraient n'écoper que des peines avec sursis ou être relâchés sans charge pour cause de vice de procédure ou de forme, ou insuffisance de charge, en échange de pots-de-vin ou de l'influence de leur commanditaire.</li> <li>Les OPJ pourraient permettre la domestication des tortues en échange de pot-de-vin ou vice-versa.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance des lois et textes en vigueur, relatifs à la gestion des espèces sauvages ;</li> <li>Faible application de la loi ;</li> <li>Blanchiment des tortues radiées grâce à des faux documents CITES ;</li> <li>Lacune au niveau de la compréhension, de l'application de la CITES ;</li> <li>Insuffisance des centres d'élevages / détention agréés ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non appropriation de la culture de dénonciation ;</li> <li>Réserves/richesses naturelles de Madagascar amenuisées ;</li> <li>Impunité des trafiquants.</li> </ul>	6



Etapes du trafic illicite	Risques de corruption	Descriptions des risques de corruption			Effets négatifs	Sévérité S=P*I
		Qui	Quoi	Pourquoi		
			<ul style="list-style-type: none"> <li>Les trafiquants pourraient recourir à de faux documents CITES pour pouvoir commercialiser légalement les tortues dans les marchés nationaux ou internationaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix élevé de l'espèce au niveau international ;</li> <li>Culture d'impunité ;</li> <li>Peur des représailles.</li> </ul>		
<b>4. Gestion des tortues saisies (localement) y compris le rapatriement des tortues saisies à l'extérieur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Abus de fonction</li> <li>Trafic d'influence</li> <li>Favoritisme</li> <li>Corruption active</li> <li>Corruption passive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>CITES</li> <li>Tribunaux</li> <li>MEDD</li> <li>DREDD</li> <li>Trafiqants</li> <li>Autorités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Certains responsables pourraient profiter de l'absence de coordination entre les différents acteurs concernés pour détourner les tortues saisies.</li> <li>De faux documents pourraient être constitués pour légaliser les tortues saisies pour pouvoir les intégrer dans les marchés internationaux légaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prix élevé de l'espèce au niveau international ;</li> <li>Culture d'impunité ;</li> <li>Peur des représailles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non appropriation de la culture de dénonciation ;</li> <li>Réserves/richesses naturelles de Madagascar amenuisées.</li> </ul>	<b>6</b>

### III. RECOMMANDATIONS/MESURES ANTI-CORRUPTION

En se référant à la sévérité des risques de corruption identifiés, des mesures anti-corruption ont été proposées pour les étapes estimées sévères. Ces mesures visent non seulement à réduire les risques de corruption mais surtout à décourager les braconniers et les trafiquants.

Conformément à la méthode AC/Works, les mesures anti-corruption ont été élaborées sur la base des quatre piliers de la lutte anti-corruption selon la méthode Anti – Corruption Works, à savoir (TPRI):

- la Transparence ;
- la Participation ;
- la Redevabilité ;
- et l'Intégrité.

Comme toutes les étapes présentent une haute sévérité, elles ont toutes été traitées pour la détermination des mesures préventives et sont résumées dans les tableaux ci-après :

Etape 1	Collecte - Braconnage
<b>Risques</b>	Corruption passive – Corruption active - Trafic d'influence - Abus de fonction - Cadeaux illicites – Favoritisme - Concussion
<b>Acteurs/Alliés/partenaires</b>	<b>VOI, CTD, fokontany, GAP, GN, PN, OSC</b>
<b>Mesures</b>	<b>Transparence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser, en version malgache, les textes en vigueur concernant la lutte contre la corruption et la protection des tortues ;</li> <li>- Renforcer les SDS auprès du FKT et autres CTD ;</li> </ul>
	<b>Participation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le « LILIN-TANY » afin de protéger les espèces sauvages par une consultation populaire et discuter des peines à encourir ;</li> <li>- Redynamiser les membres des VOI et renforcer leur capacité par rapport à leurs rôles et attributions ;</li> <li>- Impliquer les OSC dans les activités de conscientisation et de sensibilisation ;</li> </ul>
	<b>Redevabilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la pratique de « TITIKE » et de « SANGY - TANGENA » pour les fonctionnaires et la population locale ;</li> <li>- Renforcer le contrôle dans les sites de vie des tortues ;</li> <li>- Systématiser le rapport de suivi et de contrôle des AP ;</li> <li>- Renforcer l'application des sanctions et de la politique pénale (exemple : Mandat de dépôt systématique pour tout trafiquant appréhendé ainsi que les complices) ;</li> <li>- Doter les OPJ (GN, PN, Agent forestier) de moyens (humains, matériels, financiers) pour renforcer les contrôles.</li> <li>- Accélérer la procédure de traitement des infractions afin de permettre un paiement rapide des parts d'amende des informateurs et des verbalisateurs.</li> </ul>
	<b>Intégrité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser et conscientiser les communautés de base ainsi que les responsables concernés (GAP, OPJ, ...) à la LCC ;</li> <li>- Concevoir un code de bonne conduite pour les acteurs (AP, VOI, Fokontany, ...) incluant le DINA pour la protection de tortues ;</li> <li>- Promouvoir la culture de dénonciation (Donneurs d'Alerte) tout en veillant à leur protection (anonymat, sécurité) ainsi que leur motivation (prime).</li> </ul>

<b>Etape 2</b>	<b>Transports illicites des tortues passants par les frontières</b>
<b>Risques</b>	Corruption passive – Corruption active - Trafic d'influence - Abus de fonction - Cadeaux illicites – Favoritisme - Concussion
<b>Acteurs/Alliés/partenaires</b>	DREDD, GAP, OSC, Communauté de base, Centre de Surveillances de Pêche, GN, PN, Douane
<b>Mesures</b>	<b>Transparence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser les nouveaux textes, en version malgache, sur le code de la route et sur la circulation routière (Loi 2017-002 du 06 juillet 2017 portant code de la route à Madagascar) ;</li> <li>- Mettre à disposition les textes en vigueur auprès des Juridictions proches des zones sensibles ;</li> <li>- Mettre en place et opérationnaliser un barrage routier, fluvial, maritime pour une fouille systématique des moyens de transport (voiture, bateau, vedette, pirogue, cycliste, piéton, ...) ;</li> <li>- Mettre en place un système d'informations venant du TPI sur le sort des braconniers appréhendés pour mesures/ sanctions exemplaires ;</li> <li>- Promouvoir l'homologation et l'application des DINA ;</li> <li>- Renforcer les infrastructures de détection (scanner biologique) au niveau des aéroports.</li> </ul>
	<b>Participation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Redynamiser les PRA ;</li> <li>- Mettre en place un système d'alerte au niveau des DREDD à travers la STAC ;</li> <li>- Impliquer les membres de la STAC au niveau des SDE et CTD concernés dans le contrôle et l'application effective des mesures de contrôle ;</li> </ul>
	<b>Redevabilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opérationnaliser le réseau de communication entre communauté locale, VOI, agents sur le site et responsables de gestion ;</li> <li>- Renforcer le mécanisme de contrôle de la mise en œuvre de la convention CITES ;</li> <li>- Renforcer l'application des sanctions et de la politique pénale (exemple : Mandat de dépôt systématique pour tout trafiquant appréhendé) ;</li> <li>- Accélérer la procédure de traitement des infractions afin de permettre un paiement rapide des parts d'amende des informateurs et des verbalisateurs ;</li> <li>- Doter les OPJ (GN, PN, Agent forestier) de moyens (humains, matériels, financiers) ;</li> <li>- Renforcer la capacité des VOI en matière de LCC et de contrôle ;</li> <li>- Renforcer la collaboration intersectorielle et multi-acteurs en matière de poursuite judiciaire y compris le rapatriement des tortues saisies ;</li> <li>- Renforcer le système de contrôle et de surveillance des voies multi-acteurs y compris les ports d'embarquement et moyens de transport impliquant plusieurs acteurs (Fokontany, Commune, District, GAP, VOI, Agents forestiers, FDS...) ;</li> <li>- Mettre en place une politique pénale spéciale pour les tortues mettant en exergue une peine exemplaire pour tout trafiquant appréhendé</li> </ul>
	<b>Intégrité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la culture de dénonciation (DA) tout en veillant à leur protection (anonymat, sécurité) ainsi que leur motivation (prime) ;</li> <li>- Renforcer les activités de sensibilisation à la LCC auprès de tous les acteurs concernés ;</li> <li>- Mettre en place un système de motivation des acteurs chargés du contrôle.</li> </ul>

<b>Etape 3</b>	<b>Détention illégale/ Domestication, Commerce illicite (local ou international)</b>
<b>Risques</b>	Corruption passive – Corruption active - Trafic d'influence - Abus de fonction - Cadeaux illicites – Favoritisme - Concussion
<b>Acteurs/Alliés/partenaires</b>	<b>Autorité du CITES, Tribunal, MEDD, GN, PN</b>
<b>Mesures</b>	<b>Transparence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser les textes en vigueur concernant la lutte contre la corruption et la protection des tortues ;</li> <li>- Renforcer les dispositifs de contrôle économique au niveau des aéroports ;</li> <li>- Renforcer la surveillance de la frontière de Madagascar en général ;</li> </ul>
	<b>Participation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager les OSC dans les activités de sensibilisation à la LCC et de conscientisation à la préservation des ressources naturelles ;</li> </ul>
	<b>Redevabilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les mesures de sanction exemplaire pour les foyers qui domestiquent les tortues et pour les opérateurs touristiques qui encouragent la vente illicite des tortues ;</li> <li>- Renforcer le mécanisme de contrôle de la mise en œuvre de la convention CITES ;</li> <li>- Renforcer les sanctions pénales relatives aux trafics de ressources naturelles en les criminalisant de manière à ce que les auteurs d'infraction encourrent systématiquement des peines d'emprisonnement.</li> </ul>
	<b>Intégrité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir la culture de dénonciation (DA) tout en veillant à leur protection (anonymat, sécurité) ainsi que leur motivation (prime).</li> </ul>

<b>Etape 4</b>	<b>Gestion des tortues saisies (localement) y compris le rapatriement de tortue saisie à l'extérieur</b>
<b>Risques</b>	Corruption passive – Corruption active - Trafic d'influence - Abus de fonction - Cadeaux illicites – Favoritisme - Concussion
<b>Acteurs/Alliés/partenaires</b>	<b>Autorité du CITES, Tribunal, MEDD, GN, PN, Douane</b>
<b>Mesures</b>	<b>Transparence :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vulgariser les textes en vigueur concernant la lutte contre la corruption et la protection des tortues ;</li> <li>- Publier le circuit officiel de la gestion des tortues saisies ;</li> </ul>
	<b>Participation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir clairement les attributions et responsabilités de chaque entité pour assurer le rapatriement ;</li> </ul>
	<b>Redevabilité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer un rapport périodique sur l'état des stocks/ tortues saisies ;</li> <li>- Accélérer la procédure de traitement des infractions afin de permettre un paiement rapide des parts d'amende des informateurs et des verbalisateurs ;</li> <li>- Renforcer le mécanisme de contrôle de la mise en œuvre de la convention CITES ;</li> <li>- Renforcer le suivi des centres de détentions/ conservation ;</li> </ul>
	<b>Intégrité :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer les capacités des responsables en matière d'éthique et de bonnes conduites ;</li> <li>- Sensibiliser les responsables en matière de lutte contre la corruption.</li> </ul>

## **IV. CONCLUSION**

Au vu de la situation alarmante des tortues radiées dont la menace d'extinction est de plus en plus sévère, chaque responsable impliqué directement ou indirectement par le circuit du trafic doit s'atteler dans les actions pour décourager les auteurs.

Les participants à l'atelier de la cartographie de risques sont fermement convaincus que les étapes du braconnage et du transport sont les plus exposées à la corruption. Les risques de corruption s'expliquent surtout par la méconnaissance des textes en vigueur, la vulnérabilité des communautés de base ou plus précisément leur pauvreté et surtout la faible motivation pour la dénonciation des faits de corruption liés au trafic illicites des tortues radiées.

Face à ces risques de corruption, les mesures préventives recommandées se rapportent à la vulgarisation des textes en vigueur en version malagasy et les actions de sensibilisation tant auprès des communautés de base qu'auprès des ménages, jusqu'aux acteurs opérant au niveau des frontières. La redynamisation des PRA et leur opérationnalisation s'avèrent aussi importante. Mais pour neutraliser les faits de corruption à chaque étape, la promotion de la culture de dénonciation figure comme étant une action vraiment importante.

Aux yeux de la population, lutter contre la corruption c'est avant tout sanctionner sévèrement les corrompus notoirement connus et démanteler les remparts de la corruption. Il faut que les sanctions soient prises à bon escient pour mettre fin au sentiment d'impunité. Tant qu'il n'y aura pas de sanctions exemplaires et sévères prononcées par la Justice contre les auteurs de corruption dans la gestion de tortues radiées, la lutte sera toujours vouée à l'échec et on observera toujours une recrudescence de la pratique des abus en tous genres, dont la corruption généralisée et pratiquée à tous les niveaux de décision et d'exercice du pouvoir.

La population perçoit une situation d'impunité des corrompus notoirement connus. Démanteler les remparts de corruption consiste à ne plus permettre aux corrompus de se réfugier derrière le système permissif. Autrement dit le but est de détruire les réseaux de protection de corruption.